Communiqué du ministère des affaires étrangères, en date du 2 décembre 2011, sur la nécessité d'accroître la pression sur l'adoption d'une résolution sur la Syrie par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

2011-12-02

La France salue l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Syrie, lors de la session extraordinaire convoquée aujourd'hui, avec notre soutien. Ce vote confirme, une nouvelle fois, l'isolement international du régime de Bachar Al-Assad qui continue à bafouer les droits de l'Homme.

Cette résolution, adoptée à une très large majorité avec notamment le soutien de tous les États de la Ligue arabe membres du Conseil, tire toutes les conséquences du rapport accablant de la Commission d'enquête internationale, publié lundi dernier, qui estime que l'ampleur de la répression est telle qu'elle constitue un crime contre l'humanité.

Le texte condamne sans ambiguïté la répression en Syrie, ayant fait plus de 4.000 morts en huit mois, et l'ensemble des violations des droits de l'Homme perpétrées par le régime de Bachar al-Assad contre sa propre population. Il exhorte les autorités syriennes à garantir sans délais l'accès des acteurs humanitaires pour venir en aide aux populations.

Un mandat de Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Syrie est créé. Il permettra à un expert des Nations unies d'assurer un suivi continu de la situation et d'informer l'Assemblée générale des Nations unies et le Conseil des droits de l'Homme.

Avec cette résolution, le Conseil des droits de l'Homme manifeste également tout son soutien aux efforts de la Ligue des États arabes, en demandant au Secrétaire général des Nations unies d'appuyer ses initiatives, en particulier l'envoi d'observateurs en Syrie.

Enfin, il recommande l'examen du rapport de la Commission par les organes principaux des Nations unies et transmet le rapport de la commission d'enquête au Secrétariat général des Nations unies pour action et transmission aux instances pertinentes de l'ONU.

Face à l'extrême gravité de la situation, la France appelle à ce que toutes les suites soient données rapidement à cette résolution. Elle est plus que jamais résolue à accroître la

pression sur le régime pour que cesse la répression et pour que s instaure une transition démocratique en Syrie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 6 décembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183834-communique-du-ministere-des-affaires-etrangeres-en-date-du-2-decembre-2